

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de FERMONT par Marie Philippe Couture, présidente d'élection, que LES POSTES SUIVANTS SONT OUVERTS AUX CANDIDATURES :

- MAIRE
- CONSEILLER AU SIÈGE N° 1
- CONSEILLER AU SIÈGE N° 2
- CONSEILLER AU SIÈGE N° 3
- CONSEILLER AU SIÈGE N° 4
- CONSEILLER AU SIÈGE N° 5
- CONSEILLER AU SIÈGE N° 6

Toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau de la présidente d'élection **entre le 17 septembre et le 1^{er} octobre 2021** aux heures d'ouverture suivantes :

Du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 9 h à 11 h 30, à l'exception du 27 septembre. Il est également possible de prendre rendez-vous pour le dépôt de votre candidature.

Il est à noter que le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, **un scrutin sera tenu le 7 novembre 2021 entre 9 h 30 et 20 h, et un vote par anticipation sera tenu le 31 octobre 2021 entre 9 h 30 et 20 h.**

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
- Entre le samedi 17 octobre 2021 et le samedi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 19 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

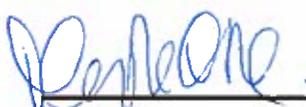
Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16 h 30.

J'ai nommé à titre d'adjointe à la présidente Madame Carolle Bourque ainsi qu'à titre de secrétaire d'élection Madame Hélène Sénéchal.

Vous pouvez me joindre en communiquant au **bureau de la présidente d'élection** à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

HÔTEL DE VILLE DE FERMONT
100, Place Daviault, C.P. 2010,
Fermont (Québec) G0G 1J0
Téléphone : 418-287-5411, poste 259
Télécopieur : 418-287-5413
Adresse électronique : mpcouture@villedefermont.qc.ca

DONNÉ à Fermont, ce 15 septembre 2021.


Marie Philippe Couture,
Greffière